

Discours 20 ans de médiaNE, 17.11.2017

Mesdames, Messieurs, chers amis de médiaNE,

Je me réjouis de votre présence ce soir pour cette soirée festive. Au nombre des invités, La Ville de Neuchâtel, qui nous soutient depuis de nombreuses années, a été invitée. La conseillère communale Mme Blétry-de Montmollin, n'a pu malheureusement nous rejoindre ce soir, elle nous prie de l'excuser. La direction de la sécurité est représentée par Mme Finat.

Bienvenue à chacun et chacune, qui avez souhaité, par votre présence ce soir, témoigner de votre soutien à notre Belle Dame du Jour, l'association médiaNE qui fête cette année 2017 ses 20 ans d'existence.

Et oui, le temps file... et un petit regard en arrière s'impose ce soir, et le parcours de médiaNE prouve qu'elle a su évoluer, su s'adapter et surtout qu'elle a gardé tout son sens, depuis sa fondation jusqu'à ce jour.

Les années 90 voient un essor des modes alternatifs de gestion de conflits. Dans toute l'Europe, en Suisse et donc aussi dans le canton de Neuchâtel, fleurissent de nombreuses initiatives de promotion, de création de bureaux, des réflexions, des projets, bref un bel engouement autour de la médiation. C'est dans ce contexte qu'est née la « Maison de la médiation » en 1997. Elle a eu alors comme vocation de réunir, sous un même toit, toutes ces énergies oeuvrant à faire connaître et reconnaître la médiation.

En parallèle, l'association a développé les contacts, elle a présenté la médiation dans de nombreux cadres institutionnels et privés, elle a travaillé à la professionnalisation du métier de médiateur, dans toute sa diversité des domaines de pratique.

Ainsi depuis 20 ans maintenant, notre association représente les médiateurs neuchâtelois. En promouvant leur métier, médiaNE sert cependant d'abord la médiation, afin de la faire reconnaître dans ce qu'elle a d'unique et, osons le dire aujourd'hui, de magique. MédiaNE, grâce à la confiance de ses membres, et grâce à l'énergie de toutes les personnalités qui ont été actives au sein du comité depuis 20 ans, a su offrir à la médiation un rayonnement et une visibilité essentielle.

Aujourd'hui MédiaNE a 20 ans et a atteint sa pleine maturité. En effet, elle a su se positionner comme interlocutrice majeure, au sens propre comme figuré du terme, dans le canton de Neuchâtel.

Nous pouvons nous réjouir de voir les belles collaborations qui se sont développées avec la Ville de Neuchâtel, ou des projets novateurs qui émergent et fleurissent de au sein du système judiciaire.

Nous pouvons nous réjouir des contacts et réflexions qui sont menées également dans le domaine privé, tels que le voisinage, la santé, la construction. Ainsi aussi, en entreprise, où la

médiation est proposée pour la gestion de différends inter-entreprises, ou dans la gestion de conflits en entreprise. Ces expériences démontrent que la médiation est devenue un outil essentiel de gestion mais aussi de la prévention de conflits.

Enfin, nous pouvons nous réjouir de voir en médiaNE ce qu'elle est aujourd'hui : un acteur incontournable de la gestion alternative des conflits sur le terrain neuchâtelois.

Et pourtant, aujourd'hui, rien n'est gagné. Si la médiation est maintenant reconnue, elle souffre encore d'un grave excès de discrétion. En effet, ce processus, je vous le disais tout-à l'heure, est un peu magique. Par le fait que la médiation se déroule dans un cadre de confidentialité, la privant d'une publicité du bouche-à-oreille, elle est discrète, pour ne pas dire même secrète, et, vu de l'extérieur, on ne sait pas vraiment ce qui s'y passe et surtout « pourquoi ça marche ». A cela s'ajoute encore que le médiateur n'est généralement pas un beau parleur pavanant sur le devant de la scène, son rôle et sa compétence restent dans les coulisses, en arrière plan.

Difficile ainsi de faire parler de la médiation !

D'ou la nécessité, aujourd'hui encore, d'avoir une association telle que médiaNE, qui se fait le porte-voix d'une profession encore jeune, encore discrète dans l'annuaire des alternatives à une procédure juridique.

La médiation a su faire ses preuves, elle se professionnalise grâce aux efforts d'une fédération faîtière dynamique. MédiaNE est un relais régional indispensable pour accompagner cette évolution. Ses tâches sont aujourd'hui de promouvoir une nouvelle vision des règlements de conflits, d'encourager l'idée du vivre-ensemble. Comme le dit Jacques Faget en nommant son ouvrage « *Médiation : les ateliers silencieux de la démocratie* », la médiation est un espace où s'apprend, par le dialogue, le respect de l'autre. »

Vous en conviendrez, médiaNE a ainsi encore de belles années devant elle...

C'est à cette tâche que s'investit médiaNE, soutenue par vous tous, membres et amis, et porté par l'investissement des membres de son comité. Je tiens à remercier ainsi aujourd'hui tous ceux qui ont mis leur touche, leur temps, leur énergie et leurs compétences à porter ces valeurs chères à médiaNE au cours de ces 20 années.

Il n'est peut-être pas nécessaire de vous présenter le comité actuel, mais je vous prie de les applaudir très chaleureusement, chacun d'eux s'investissant énormément et assidument pour médiaNE :

Laurence Bruscheiler, qui a décidé de quitter notre comité en cette fin 2017, après xx années au comité

Anne Evard-Mesot

Jonathan Jenny

Fabienne Finat qui nous a rejoint tout fraîchement

Geneviève Robert-Grandpierre

Raymonde Richter

Arlene Weingart
Luc Wenger

Depuis sa création, médiaNE a eu la chance de profiter de valeureux chevaliers des temps modernes, des personnes qui se sont investies intensément à la promotion de la médiation dans notre canton. A l'occasion de notre jubilé, et afin de les remercier pour leur engagement absolument essentiel et qui a permis à la médiation neuchâteloise d'avoir aujourd'hui la place qu'elle mérite, notre association a décidé de nommer trois personnalités comme membre honoraire de notre association.

Je passe ainsi la parole à Luc qui vous les présentera, si c'est encore nécessaire les membres honoraires que nous avons élu lors de notre assemblée générale...

La présidente
Laurence Félix

Neuchâtel, le 17.11.2017